

## *Compte rendu du Conseil Municipal du 05/10/2020*

En raison de la crise sanitaire que nous traversons et afin de pouvoir respecter les mesures de distanciation, le Conseil Municipal est convoqué le 5 octobre 2020 à 19 h 00 dans la salle du foyer municipal .

### **Ordre du Jour :**

- Syndicat Mixte d'électricité du Gard Travaux électrification rurale coordonnés avec les réseaux Télécom et Eclairage Public.
- Consultation réfection voirie communale : Choix de l'entreprise retenue
- Consultation travaux réhabilitation Camp perrier : choix de l'entreprise retenue
- Demande de Fonds de concours Alès Agglomération 2020
- Présentation et adoption du rapport sur la qualité de l'eau
- Rapport d'observations portant sur le contrôle des comptes et de la gestion d'Alès Agglomération
- Demande de subvention à Alès Agglomération : travaux d'aménagement de la traversée tranche 2
- Demande de subvention : travaux d'aménagement de la traversée tranche 3 (Place du Château)
- Retrait de la délibération N° 2020-032 (doublon)
- Convention SACPA fourrière animale
- Personnel communal : Création d'un poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet 15 h 00 – Recrutement de contractuels en cas de nécessité (surcroit de travail -remplacements) - Recensement de la population 2021.
- Classement d'une parcelle appartenant au domaine privé dans le domaine public (AL 705)
- Voirie Communale : élargissement chemin des aires et chemin du Brias (cessions à la commune)
- Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales
- Décisions prises par délégation
- Informations et Questions diverses

---

Présidence : Eric TORREILLES

ASTIER Jean Louis, BERBON Evelyne, BIGNOLLES Martine, BONNAURE Eva , CARRASCO Sylvie, DURAND Philippe, FESQUET Clément, FIRMIN Cyrille, FRAISSE Bruno, GILBERT Laetitia, LEVAILLANT Jean Pierre, MANOEL Stéphane, PAILHES Nelly, ROBLIN Christine, TALAGRAND Philippe, TOUAHRI Zakia

---

La séance est ouverte à 19 h 00

M. le Maire indique qu'il y a deux personnes excusées :

Mme Nadia Carrière qui donne pouvoir à M. Cyrille Firmin

Mme Cécile Raucoulles qui donne procuration à Zakia Touahri

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE
-------------------------------------

## Compte rendu du Conseil Municipal du 05/10/2020

Mme Laetitia GILBERT, élue la plus jeune de l'assemblée, a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de ladite séance est approuvé par

17	Voix POUR
0	Voix CONTRE
2	ABSTENTIONS

-----

### Délibération SMEG – Travaux électriques

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint expose au conseil municipal le projet d'enfouissement du réseau aérien qui surplombe la place du Temple et la RD207, traversée principale de la commune.

Les travaux consistent à créer le réseau souterrain Basse Tension issu du poste Lézan avec :

Les travaux d'enfouissement EP et Télécom sont coordonnés.

Le conseil municipal par :

17	Voix POUR
0	Voix CONTRE
2	ABSTENTIONS

1. Approuve le projet dont le montant s'élève à 65 349,23 € HT soit 78 419,08 € TTC,
2. Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes

### Délibération SMEG – Travaux éclairage public

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint expose au conseil municipal le projet envisagé pour les travaux : Eclairage Public « Création d'un réseau à LED coordonnée Mise en discrétion - Place du Temple - RD207 »  
Ce projet s'élève à 19 947,13 € HT soit 23 936,56 € TTC.

Le conseil municipal par :

17	Voix POUR
0	Voix CONTRE
2	ABSTENTIONS

## Compte rendu du Conseil Municipal du 05/10/2020

Approuve le projet dont le montant s'élève à 19 947,13 € HT soit 23 936,56 € TTC et demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes

### Délibération SMEG – France Télécom

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux : Télécommunication Télécom coordonné à la Mise en discrétion - Place du Temple - RD207  
Ce projet s'élève à 23 705,49 € HT soit 28 446,59 € TTC.

Le conseil municipal par :

17	Voix POUR
0	Voix CONTRE
2	ABSTENTIONS

Approuve le projet dont le montant s'élève à 23 705,49 € HT soit 28 446,59 € TTC, et demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes

### Consultation réfection voirie communale : Choix de l'entreprise

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint rappelle au Conseil que la réfection de la voirie communale est nécessaire et a été prévu lors du vote du budget.

Une consultation d'entreprises a été engagée le 17 aout 2020.  
Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année 2020.

A l'issue de cette consultation 3 entreprises ont renvoyé une offre en mairie :

- COLAS MIDI MEDITERRANNEE  
Chemin de la Granelle, 30320 Marguerittes  
**Montant total HT : 41 627.00 € HT**
- LAUTIER MOUSSAC  
Zone d'Activités Peire Plantade, RD 226, 30190 Moussac  
**Montant total HT : 42 620.00 € HT**
- TP GIRAUD  
404 Avenue Jean Philippe Rameau, 30100 Alès  
**Montant total HT : 36 120.00 € HT**

Le conseil municipal par :

17	Voix POUR
0	Voix CONTRE
2	ABSTENTIONS

1 - Approuve le montant du devis de l'entreprise GIRAUD TP, moins disant, d'un montant de 36 120.00 € HT soit 43 344.00 € TTC.

- - - - -

**Consultation pour la réhabilitation du terrain du Camp Perrier : Choix de l'entreprise**

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint expose au conseil municipal le projet envisagé pour les travaux de réhabilitation du Camp perrier suite à pour la mise en application de l'arrêté préfectoral n° 30-2019-12-18-003 (article 1 - second alinéa)

Le montant estimatif des travaux est évalué à 90 000.00 € HT soit 108 000.00 € TTC.  
Une consultation d'entreprises a été engagée le 18 août dernier.

Une annonce légale sur le site dématérialisé du département a été publiée (<https://www.gard.fr/direct-et-pratique/direct-pratique/marches-publics.html>)  
Une annonce papier est parue dans le Républicain d'Uzès n°3804 du 20 Aout.

Résumé de la consultation :

- 9 Dossiers de consultation des entreprises ont été retirés.
- 4 Entreprises ont participé à la visite obligatoire du 3 Septembre.
- 2 Offres sont parvenues sur la plateforme de dématérialisation.

Ce sont celles de :

- BERNARD TP  
6150 rte de Trouillas  
30340 Rousson  
**Montant total HT : 91 645.00 € HT**
- ANDRE TP  
Chemin de Recoulin la Bahou, 30140 Anduze  
**Montant total HT : 87 405.00 € HT**

le conseil municipal par :

17	Voix POUR
0	Voix CONTRE
2	ABSTENTIONS

1 - Approuve le montant d'offre de l'entreprise ANDRE TP d'un montant de 87 405.00 € HT soit 104 886.00 € TTC. (moins disante)

**Demande de fonds de concours 2020 : Travaux de réhabilitation du Camp Perrier et voirie communale**

M. le Maire rappelle qu'Alès Agglomération peut financer une partie de la réalisation d'une opération d'investissement communal par le biais du fonds de concours. Il rappelle les conditions d'attribution de ce fonds.

## Compte rendu du Conseil Municipal du 05/10/2020

Il indique que la Communauté des Communes Alès Agglomération renouvelle pour 2020 cette possibilité.

M. le Maire propose de déposer une demande de participation financière pour les travaux de réhabilitation du terrain du Camp Perrier et de réfection de voirie programme 2020.

le Conseil Municipal décide, par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

- de solliciter Alès Agglomération dans le cadre du fonds de concours 2020 pour une participation financière aux travaux de réhabilitation du terrain du Camp Perrier et de réfection de voirie programme 2020 à hauteur de 50 % , soit un montant de 61 762.50 € HT.

### Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019

M. Manoël Stéphane présente quelques données du rapport sur le prix et la qualité de l'eau :

- L'eau est d'excellente qualité avec 100 % de conformité des analyses physico-chimique et bactériologique
- Excellence en gestion des réseaux avec un rendement de 84 % et un indice linéaire de pertes inférieur à 3.
- Le délégataire a réalié des investissements : pose de trois compteurs de sectorisation qui vont permettre d'accroître la réactivité de recherche des fuites,
- La pose d'une vanne de by pass sur le refoulement entre le captage et le réservoir et la réhabilitation de vidange.
- Il énumère quelques chiffres clés : 869 clients desservis , 110 330 m3 d'eau produit dans l'année , 16.2 km de réseau de distribution d'eau potable, prix de l'eau potable 1.41883 € TTC le m3 (sur la base de 120 m3 )

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

- ✓ **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

**Rapport d'observations sur le contrôle des comptes et de la gestion d'Alès Agglomération pour les exercices 2013 et suivants par la chambre régionale des comptes**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** l'article 243-6 du Code des Juridictions financières,  
**Vu** le courrier de la Chambre Régionale des Comptes en date du 17 septembre 2020,

**Considérant** que la Chambre Régionale des Comptes a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la communauté d'agglomération d'Alès Agglomération pour les exercices 2013 et suivants, centré sur l'examen de la politique du logement,

**Considérant** que ce rapport doit être communiqué à l'assemblée délibérante et donner lieu à un débat,

le Conseil Municipal par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

**PREND ACTE** de la communication des observations de la Chambre Régionale des Comptes.

**Demande de subvention Alès Agglomération : Fonds de concours 2018**

M. le Maire rappelle qu'Alès Agglomération peut financer une partie de la réalisation d'une opération d'investissement communal par le biais du fonds de concours. Il rappelle les conditions d'attribution de ce fonds.

Il indique que la Communauté des Communes Alès Agglomération a délibéré en date du 24 octobre 2019 et a accepté notre dossier de demande de versement du fonds de concours pour le projet de réhabilitation de la traversée d'agglomération tranche 2 .

Après en avoir délibéré , le Conseil Municipal décide, par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

- de demander le versement du fond de concours 2018 d'un montant de 9287.00 € auprès d' Alès Agglomération ;

**Travaux d'aménagement de la Traversée d'agglomération RD 907 : Place du Château**

## Compte rendu du Conseil Municipal du 05/10/2020

Comme convenu dans le calendrier prévisionnel, le maire propose de réaliser les travaux de réhabilitation de la Place du Château.

M. TALAGRAND présente le projet à l'assemblée.

Travaux : 299 425.00 € HT  
Etudes : 7 296.38 € HT  
306 721.38 € HT soit 368 065.66 € TTC

Le conseil après avoir délibéré par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

- Approuve le projet des travaux d'aménagement de la traversée tranche trois concernant la Place du Château
- Approuve le programme des travaux prévisionnel suivant :
  - Commencement des travaux 2<sup>ème</sup> trimestre 2021
  - Fin des travaux : 3<sup>ème</sup> trimestre 2021
- Autorise M. le Maire à solliciter un financement auprès du Département du Gard , de la Région et d'Alès Agglomération.
- Autorise M. le Maire à solliciter une réévaluation de la DETR 2019 auprès de l'Etat ;
- Autorise M. le Maire à lancer la consultation des entreprises

### Retrait de la délibération n° 2020-032

,LE CONSEIL MUNICIPAL par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

RETIRE: la délibération n°2020-032 relative à la désignation des délégués siégeant au Syndicat Mixte du Pays Cévennes.(doublon avec la délibération prise par Alès Agglomération)

### Contrat de prestations de services fourrière animale

Le Conseil Municipal, par :

19	Voix POUR
0	Voix CONTRE
0	ABSTENTION

Autorise M. le Maire à signer un contrat de prestations de services missions de services publics avec la SAS SACPA

**Portant création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet**

CONSIDÉRANT, qu'il convient de créer un emploi permanent d'adjoint administratif deuxième classe pour satisfaire au besoin du service administratif que celui-ci peut être assuré par un agent du cadre d'emploi des adjoints administratifs.

Le Conseil décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif deuxième classe préciser à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020 dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs accessible selon les conditions de qualification définies par le statut, pour exercer les fonctions de Secrétaire

**Relative au recrutement d'un agent contractuel sur un poste non permanent**

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité nécessitant un renforcement de l'équipe ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le recrutement d'un agent contractuel dans le grade des agents techniques territoriaux pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la durée des travaux au foyer.

**PORTANT DESIGNATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL DU RECENSEMENT DE LA POPULATION ET FIXANT LA REMUNERATION DES AGENTS ENQUETEURS.**

Considérant que la collectivité doit organiser pour l'année 2021 les opérations de recensement de la population.

Considérant qu'il convient de désigner un coordonnateur de l'enquête de recensement et de fixer la rémunération des agents recenseurs.

M. le Maire rappelle l'enjeu très important de la réussite d'un bon recensement et son impact sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée par l'Etat en fonction de la population.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de donner délégation à M le Maire pour l'organisation des opérations de recensement en 2021, de nommer les coordonnateurs, de recruter les agents recenseurs. Les tarifs d'indemnisation ont été fixés.

**Classement d'une parcelle communale privé AL 705 dans le domaine public**

Considérant que la commune est propriétaire de la parcelle AL 705 d'une contenance de 418 m<sup>2</sup>.



## *Compte rendu du Conseil Municipal du 05/10/2020*

Considérant que le fait de classer cette parcelle dans le domaine public désenclavera les parcelles AL 480 et AL 92.

Considérant que le fait de classer cette parcelle dans le domaine public permettra de faire demi-tour dans cette partie de la rue Max Fournier en impasse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par :

17	Voix POUR
1	Voix CONTRE
1	ABSTENTION

- **DECIDE** le classement dans le domaine public communal de la parcelle AL 705.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les décisions et signer tous les documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

### *Voirie Communale : cessions de parcelles*

M. le Maire informe le Conseil que Mme Marguerite Privat propose de céder à la Commune pour l'euro symbolique deux parcelles qui permettront d'élargir d'une part le Chemin des Aires et d'autre part, le Chemin de la Pillarde :

Le conseil, à l'unanimité accepte les cessions de parcelles AL n° 847 pour une contenance de 1a51ca (Chemin des Aires) et AK n° 2417 pour une contenance de 1a40ca (Chemin de la Pillarde) de la part de Mme Marguerite PRIVAT et ce pour l'Euro symbolique.

- - - - -

### *DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES*

IL est désigné :

-en tant que conseillers municipaux de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et dans l'ordre du tableau : Martine BIGNOLLES, , Philippe DURAND, Jean Louis ASTIER, Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste et dans l'ordre du tableau Nadia CARRIERE , Cyrille FIRMIN

Il est proposé :

Michel Chevallier en tant que délégué de l'administration désigné par le préfet ou par le sous-préfet et Chantal Billange en tant que déléguée désignée par le président du tribunal de grande instance

### *DECISIONS DU MAIRE*

- N°3 Lancement de la consultation des entreprises en vue de la réhabilitation du terrain du Camp Perrier (application de l'arrêté N° article 2)

- N°4 Lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de réhabilitation et d'élargissement de la voirie communale Programme 2020

#### Remerciements

M. le Maire fait part des remerciements des familles de Sylvie Carrasco , Yves Michel, et Michel Muscio pour nos témoignages de soutien lors des deuils qui les ont touchés.

#### Questions Diverses

**Prison** : M. Firmin demande quelle est la position du Maire et quelles sont les nouvelles ?

M. le Maire rappelle que lors du premier conseil d'installation, il a fait part à l'assemblée de sa position . Il indique qu'officieusement le projet pourrait être en voie d'être abandonné.

**Grilles chemin de la Montagnette** : M. Firmin indique que cette grille serait instable et provoquerait des nuisances , que ceci a été signalé à la mairie depuis plus de trois ans.

M. le Maire répond que cela ne nous a jamais été signalé et ce malgré la récente réunion dans ce quartier. Nous en prenons note et irons voir sur place.

**Site** : M. Firmin demande où en est la construction du site de la Commune.

M. le Maire répond que la mise à jour avance bien, le site devrait être remis en ligne très prochainement.

**Miroirs** : M. Firmin demande s'il serait possible d'installer des miroirs afin d'améliorer la visibilité sur trois points :

Sortie des écoles ; sortie de la Mairie , sortie rue des lavoirs.

M. le Maire répond que les miroirs ne sont pas toujours une bonne solution, de plus le Conseil départemental n'y est pas favorable. Il semble qu'à la sortie de la rue des lavoirs la pose d'un miroir serait efficace, mais pas nécessaire sur les autres croisements. Ce point sera étudié.

**Panneaux de sensibilisation à la vitesse** : M. Firmin souhaiterait l'installation de panneaux lumineux indicateurs de vitesse aux deux entrées du village.

Cette demande sera étudiée mais ces installations avaient déjà été évoquées. Il ne semblait pas que les effets escomptés soient très concluants.

*En fin de réunion, un échange sur la tenue et l'organisation des conseils municipaux a lieu entre élus.*

La séance est levée à 20 h 25.